



8 octobre 2015

Le 8 octobre, la CGT appelle avec la FSU, Solidaires, UNEF, UNL à une grande mobilisation des salariés, des retraités, des privés d'emplois et des jeunes lycéens et étudiants. Le sort des salariés est étroitement lié à celui de la jeunesse qui sera le salariat de demain !

Améliorer les conditions de travail, c'est indispensable pour la santé des salariés et c'est efficace économiquement.

Se mobiliser ensemble dès maintenant a du sens pour gagner dès à présent des augmentations de salaire, des bourses d'étude !

Les attaques faites au Code du Travail avec la loi Macron, Rebsamen et maintenant le rapport Combrexelle sont de nature à accentuer la précarité au travail, à préparer la place à un salariat corvéable à merci.

Dans de nombreux services publics, les personnels confrontés aux politiques d'austérité se voient imposer des diminutions de salaires, de primes, de jours de récupération et/ou des services externalisés au privé !

D'après le Gouvernement et le patronat on ne pourrait pas faire autrement !

Il faut plus de compétitivité et le travail est « un coût » reprennent-ils en cœur !

Sauf que, grâce à notre travail les actionnaires ont vu leurs dividendes augmenter de 60% depuis 2009, 1% de la population mondiale détient 48% des richesses !

Les vieilles recettes toujours plus de cadeaux au patronat ont non seulement creusé le déficit de la Sécurité Sociale et des services publics mais ont produit une hausse du chômage et des demandeurs d'emploi et une baisse d'investissement dans les entreprises !

Ces recettes libérales sont mauvaises, le changement c'est possible.

Augmentation des salaires un enjeu de société

Augmenter les salaires, les minimas sociaux, les pensions, le point d'indice des fonctionnaires et promouvoir l'égalité femmes/hommes.

C'est juste socialement, c'est efficace économiquement ! C'est possible !

Le salaire demeure le marqueur de l'affrontement entre le capital et le travail ce qui est assez simple à comprendre : le patronat a toujours comme référence le moins disant social qu'il appelle « compétitivité », mais pour la CGT le dénominateur commun est le mieux disant social qui s'appelle progrès social !

D'ailleurs l'expression revendicative s'amplifie sur cette question, 51% des français estiment que la relance de l'économie passera par l'augmentation du pouvoir d'achat.

Notre pays compte un million de travailleurs pauvres, la CGT revendique un SMIC à 1700 euros.

La reconnaissance des qualifications est une préoccupation qui domine notamment chez les cadres 56% d'entre eux et 60% de techniciens considèrent que leur salaire est en inadéquation avec leur qualification et implication.

Autre impératif économique l'application de la loi égalité femmes/hommes, encore aujourd'hui on mesure un écart de salaire de 25% pour un travail égal c'est injuste socialement et inefficace économiquement car ça prive la protection sociale de financement !

Efficace économiquement le salaire contribue avec sa part socialisée au financement de la sécurité sociale et des retraites. Si les salaires augmentaient, il n'y aurait plus de problème de financement des retraites notamment des complémentaires AGIRC ARRCO.

Le travail n'est pas un coût mais un investissement, d'ailleurs si le gel des salaires avait été important pour l'emploi nous en verrions aujourd'hui les effets !

Même en travaillant dans une PME / TPE on peut exiger l'augmentation des salaires, car ceux qui font pression sur les petites entreprises ce sont les groupes du CAC 40. Les salariés de la sous-traitance et ceux des grandes entreprises ont donc des intérêts en commun.

La réduction du temps de travail, une idée moderne :

Réduire le temps de travail c'est la bonne réponse !

Évidemment au moment où patronat et Gouvernement parlent de revenir sur les 35h00, la CGT elle, décide de s'inscrire à contre courant de ce discours ultra libéral comme d'ailleurs les autres syndicats européens.

Comment peut on accepter que pendant que certains se tuent au travail car l'organisation du travail leur impose plus de rentabilité, plus de productivité, accélérant les cadences, annihilant le sens et le contenu du travail, d'autres s'échinent à en trouver!

Oui c'est efficace économiquement les 32H00. Le bilan de l'application des 35h00 démontre que la France a créé deux millions d'emplois entre 1998 et 2001.

Le 8 octobre je me mobilise :

Pour l'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux

Pour l'emploi qualifié et de qualité

Pour la Sécurité Sociale et les retraites

Pour les services publics

Pour la réduction du temps de travail

RASSEMBLEMENTS :

14h30 devant le Lycée Champollion à FIGEAC

11h devant les locaux provisoires de la Préfecture à Cahors,

Au 120 rue des Carmes/ Bâtiments des impôts